



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rapport n° : 206.51792 / gen.

- Boîte à choix multiples pour les adresses de contact: Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent; Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde; Noordersingel 23, 2140 Antwerpen; Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux.



F 139360 Rési code : B

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux : Installation : Propriétaire / gestionnaire :
Nom, Prénom : Adresse :
N° carte d'identité : CP + Commune :
N°TVA : BE Tél. :

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

Art 270 (mise en usage, modification, extension, mobile, temporaire)
Art 271 (périodique, contrôle)
Art 276 (renforcement)
Art 276bis (vente d'une unité d'habitation)
Art 271bis, 278, 279 (Unité d'habitation, Unité de travail domestique, Parties communes, Unité de travail)

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur (EAN, Compt. kWh n°, Index jour, nuit)
Données installation (Conçue pour UN, Courant nominal maximum, Câble d'alimentation)
Description installation (Dispositif diff. gén., Nombre de tableaux, Nombre de circuits terminaux)

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

Contacts dir./indir., Montage, Appareils, Matériel, I>/section, Schémas, Contrôle bcl de défaut
Résistance de dispersion de la prise de terre, Isolement général, Continuité de terre, Test dispositif diff.
Le dispositif différentiel général : était plombé / a été plombé / n'a pas été plombé / ne peut pas être plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Tableau à 2 colonnes: Infractions (Nouvelle installation, Installation existante) et Remarques. Remarque manuscrite: SALLE DE BAINS EN CONSTRUCTION - RESPECTER LE CME

Conclusion(s) :

- La nouvelle installation est conforme / n'est pas conforme au RGIE.
L'installation existante est conforme / n'est pas conforme au RGIE.

Agent visiteur :

Nom : KENON J. Agent n° : 795 Date : 3.4.19

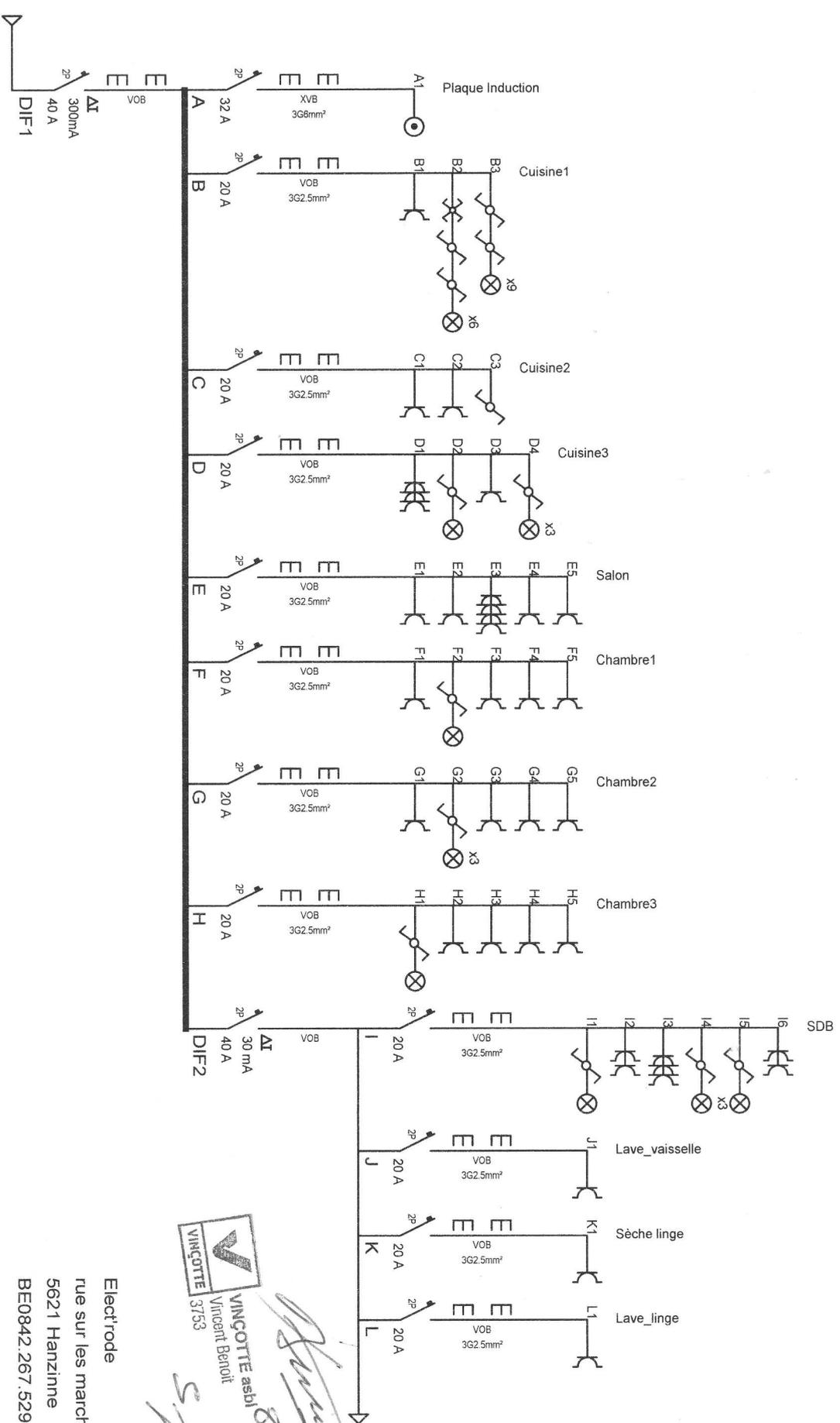
Annexe(s) : Schéma(s) de position / Schéma(s) unifilaire(s)

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique...
(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard...

L'installation électrique doit être recontrôlée avant par le même organisme de contrôle (*)

Pour le Directeur Général : Signature

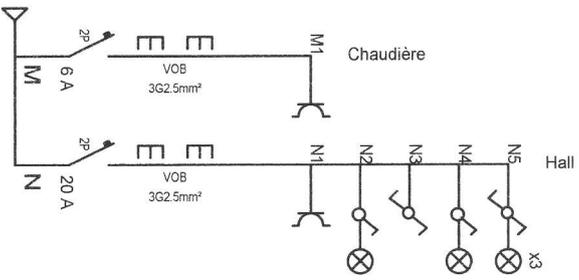




Electrode
 rue sur les marchés 192b
 5621 Hanzinne
 BE0842.267.529

VINCOTTE
 VINCENT BENOIT
 3753
S pages
8/14/15

INSTALLATEUR		CONTROLE		CHANTIER		Schema2A		230V~	
Nom	TV/A	ORGANIS.	Nom	Nom	Rue	Amaud Appart1 DH			
Date	DATE	Date	Date	Comm					
Sign	..	Sign	..	Sign					

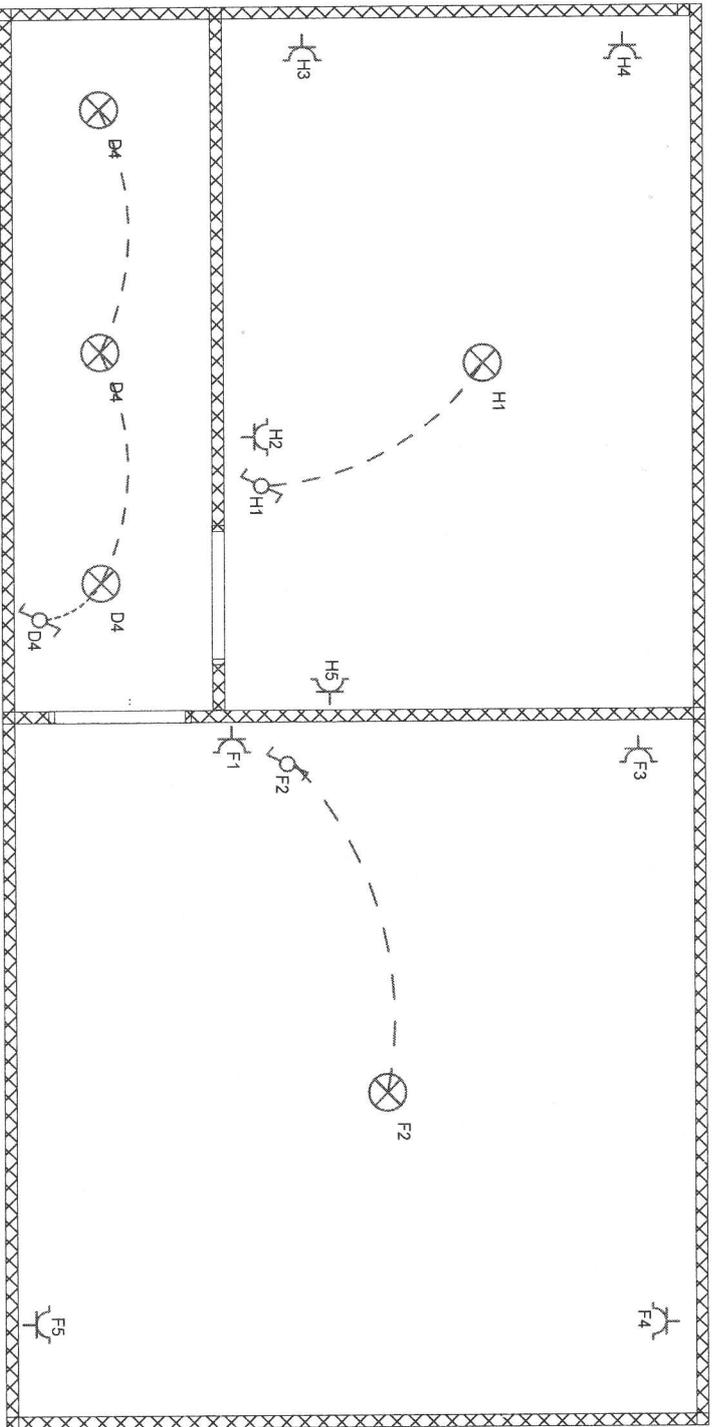


Electrode
 rue sur les marchés 192b
 5621 Hanzinne
 BE0842.267.529



[Handwritten signature]

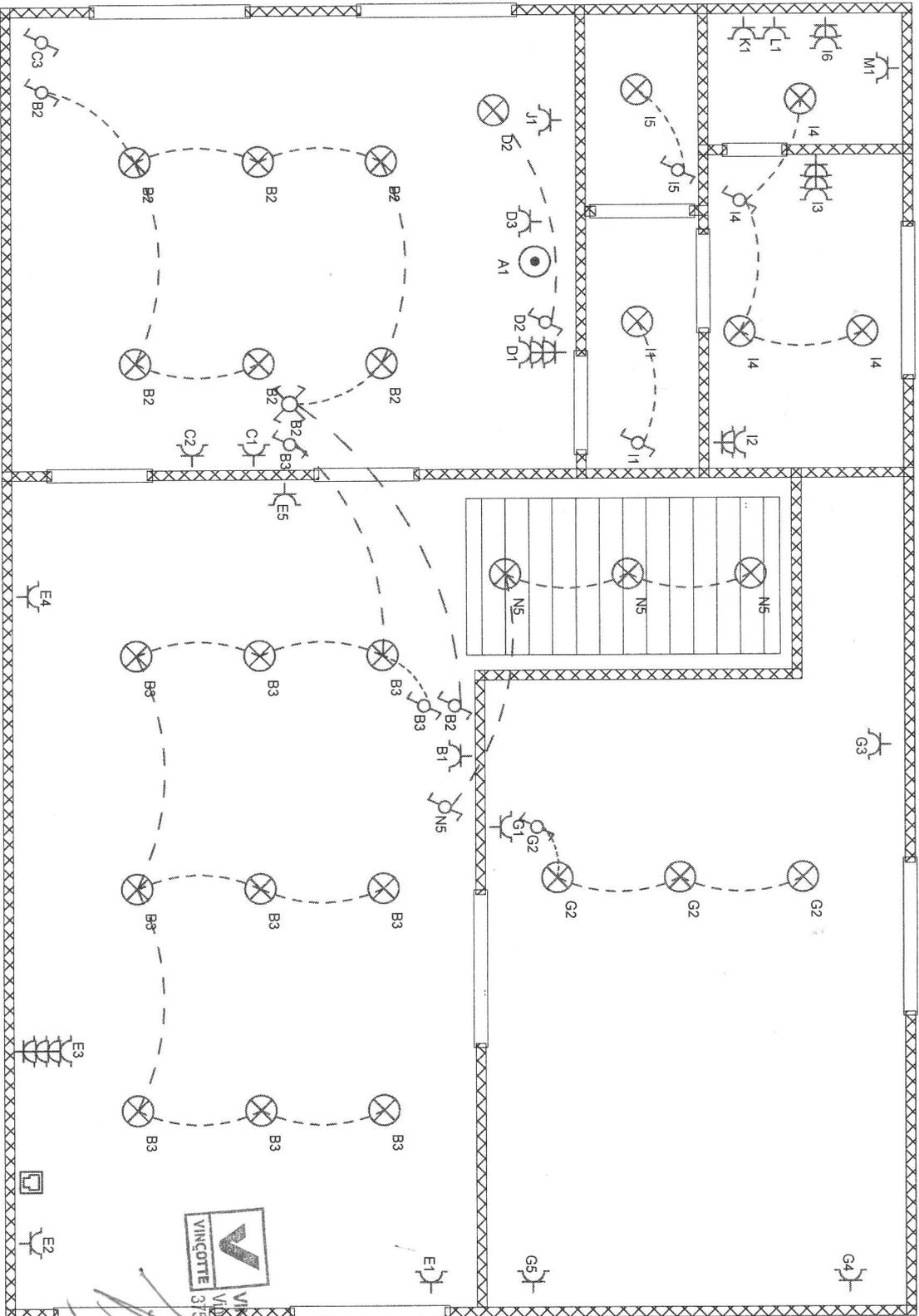
INSTALLATEUR		CONTROLE		CHANTIER		SchemazB	230V~
Nom	NOM DE LA SOCIETE	ORGANIS.	..	Nom	Arnaud Appart' DH		
TVA	..	Nom	..	Rue	..		
Date	04/04/2019	Date	..	Comm	..		
Sign	ElectRode	Sign	..	Sign	..		




VINÇOTTE asbl
Vincent Benoit
37/53

[Handwritten signature]

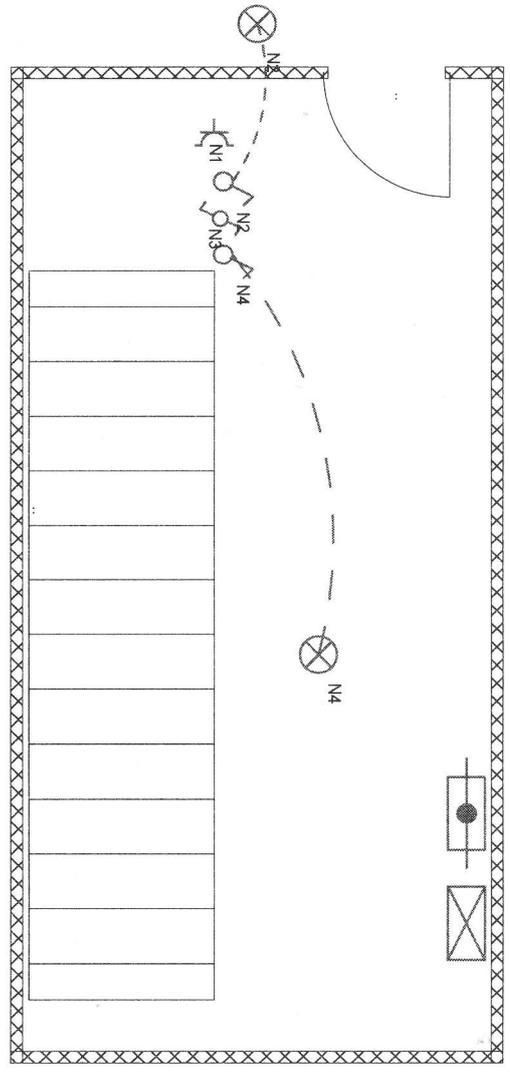
Electrode
rue sur les marchés 192b
5621 Hanzinne
BE0842.267.529




VINÇOTTE asbl
Vincent Benoit
3753

Electrode

rue sur les marches 192b
5621 Hanzinne
BE0842.267.529



VINCOTTE asbl
Vincent Benoit
3/53

Elect'rode
rue sur les marchés 192b
5621 Hanzinne
BE0842.267.529